



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus du conseil sont consultables sur le site Internet et sur les panneaux d'affichage.

CALENDRIER

Mercredi 5 Février
ASSEMBLEE GENERALE
du Comité des Fêtes
à 19 h 00 – Espace Fleurieu
Ouvert à tous les Fleurentins

Nous aurons le plaisir de vous présenter le programme de toutes nos activités 2025, et à 20h30 de partager avec vous le verre de l'amitié.

Samedi 15 Février
VENTE DE CAILLETES ET SAUCISSONS
à partir de 9h – Place de la Mairie
Organisée par la société de chasse de Fleurieu

Dimanche 16 Février
3^{ème} VIDE DRESSING SOLIDAIRE
de 10h à 18h à l'Espace Fleurieu
Organisé par l'Association Le Cocon de Sara
Entrée gratuite
Petite restauration possible sur place
Cette association permet de créer du lien et des parcours d'accompagnement pour les personnes souffrant de maladies et handicaps visibles ou invisibles.
L'ensemble des bénéfices de cette journée sera reversé à l'association afin de financer tous ces merveilleux projets. Nous vous attendons très nombreux.

Samedi 15 Mars
FETE DU COCHON GRILLE
avec ses pommes persillées,
dans une ambiance musicale,
à partir de 10 h 00 à l'Espace Fleurieu.
Vente à emporter ou à déguster sur place entre amis
Pas de réservation.
Toutes les informations sur les Brèves de Mars

Samedi 22 et Dimanche 23 Mars
Salon « Les Artisans de Bien-Être »
à l'Espace Fleurieu
organisé par l'association Le 6^{ème} élément
Entrée gratuite pour tous.
Pas loin de 40 exposants pour votre bien-être, avec divers ateliers et conférences.
Sur place buvette et restauration au profit de l'association Le Cocon de Sara.
Renseignements : le.6eme.element.69@gmail.com
ou 06.46.81.54.93

Du 14 au 28 Mars
LE PRINTEMPS DES POETES
2^{ème} édition à Fleurieu

Enfants Adultes, exprimez vos envies de poètes avec le Comité des Fêtes.

Retrouvez sur les Brèves de Mars toutes les informations pour participer anonymement ou pas au Printemps des Poètes.

COMMUNIQUES

ECOLE

Vacances d'hiver
Vendredi 21 février 2025 après la classe, reprise le lundi 10 mars 2025 au matin.

INSCRIPTIONS ECOLE

Rentrée scolaire 2025/2026
Deux étapes pour inscrire votre enfant :
1- Certificat de pré-inscription de la Mairie
Fourni au vu d'un justificatif de domicile à Fleurieu + livret de famille + carte d'identité parent.
2- Inscription à l'école
Rendez-vous à prendre de préférence par mail sur ce.0690846v@ac-lyon.fr
ou le lundi au 04.78.91.59.20
Pour une première inscription en Petite Section :
▪ Carnet de santé + justificatif de domicile + certificat de préinscription mairie.
Pour un enfant déjà scolarisé dans une autre école :
▪ + Certificat de radiation.

SOU DES ECOLES

Réunion du Sou des écoles :
mardi 04 février à 20h30,
Maison Fleurantine (à côté de l'église)
pour la préparation du carnaval.
Venez nous rejoindre !!!!
Prochaine manifestation :
Carnaval – Samedi 29 Mars

POLICE MUNICIPALE

Depuis le début de l'année, notre commune bénéficie de l'intervention d'un policier municipal intercommunal.
Il est à notre disposition quelques heures par mois.
Il va commencer par intervenir en faisant de la **prévention** sur les petites infractions (stationnement, sécurité à proximité de l'école, etc..). Il pourra également effectuer des rondes pour éviter les cambriolages.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes vous propose :

- **Après-midis « Jeux »** : Rummikub, Akropolis, Code names, Azul, Qwirk, Scrabble, Jeux de cartes, Pétanque ... et autres :

Les **mercredis 5, 12, 19 et 26 février** à 14h00, salle Bois Rouge, à l'Espace Fleurieu - Contact : 06.17.68.12.48

- **Après-midis « Marche »** :

Les jeudis 06 et 20 février rendez-vous devant l'église. L'horaire défini selon les conditions météorologiques du jour sera communiqué par mail pour les habitués. Pour les personnes nouvelles, se renseigner au 06.87.65.35.15

DEVENIR AIDE SOIGNANT

Mercredi 12 février à 14h00

1 Avenue Simon Rousseau 69270 Fontaines sur Saône.

INSCRIPTION



Le centre Simon Rousseau de Fontaines S/S vous propose de venir découvrir le métier d'aide-soignant.

Au programme : échange avec des professionnels, des formatrices et des élèves. Visite du centre de formation. Test du métier en réalité virtuelle avec casque VR.

COLLECTE DES DECHETS VERTS PRINTEMPS 2025

La collecte reprend bientôt

Samedis 15 et 29 mars

sur le parking du Chemin du Mas

de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Seuls les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

Accès gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon.

PLAN DE PREVENTION DU BRUIT

La Métropole a lancé une consultation sur le Plan de Prévention du Bruit.

Tous les habitants de la Métropole peuvent consulter le dossier et donner leur avis avant le 7 mars en consultant le site <https://jeparticipe.grandlyon.com/>

ZFE – Zone à Faibles Emissions

Interdiction des véhicules Crit'air 1, 2 et 3, dérogations, aides de la Métropole pour l'achat d'un nouveau véhicule. Vous êtes perdu(e) avec ces nouvelles règles ?

La Métropole peut vous renseigner soit sur sa hotline au 03.87.15.09.19 soit sur le site <https://zfe.grandlyon.com>

LE BUS D'ACCES AU DROIT

Les Restos du Cœur mettent en place « le bus accès au droit ». Des avocats sont à la disposition des familles, pour traiter du droit pénal, de la famille, de la consommation et du logement.

Les mercredis 5 et 26 février 2025 de 9h30 à 11h30

Place Jean Christophe (Espace Jean Vilar) à Neuville.

Ouvert à tous, passage obligatoire par les Restos du Cœur pour la prise de rendez-vous au 04.72.08.95.87.

INFOS PAROISSE

<https://valdesaone.info/>

DON DE SANG – ON A BESOIN DE VOUS

Lundi 17 février de 15h à 19h à **FONTAINES S/S**

A la salle des fêtes, 34 rue Pierre Carbon.

Infos et rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil des assistantes maternelles, des gardes à domicile et des parents en salle Champ Blanc – Espace Fleurieu, entrée côté voie ferrée, de 8h30 à 11h30,

Jeudis 6 et 20 Février 2024

Renseignements (bureau du Relais) : 04.78.98.28.64

CLASSES EN 5

Réunion des classes en 5, le **jeudi 13 Février à 20h00**, salle Champ Blanc (Espace Fleurieu, entrée côté voie ferrée).

ABOIEMENTS GENANTS



Les aboiements peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême et peuvent constituer un trouble anormal de voisinage.

En ce sens, le propriétaire du chien est passible de plusieurs sanctions :

- **procédure civile** : Le propriétaire du chien se doit de verser des dommages et intérêts à la personne troublée par les aboiements.
- **procédure pénale** : Passible d'une amende (elle peut atteindre 450 euros).

De la compréhension et une entente amiable sont donc vivement conseillées.

Le conciliateur de justice peut aussi vous aider. Contact : mairie de Fontaines sur Saône (tél 04.72.42.95.95)

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles qui ont **16 ans en février 2025** doivent se faire recenser à la mairie.

Venir avec livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.

ETAT CIVIL

Décès : DIAS ALVES Paulo le 25 Janvier 2025.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte à l'année :



Lundi : 17h00 – 18h30

Mercredi : 16h00 – 18h30

Samedi : 10h30 – 12h00

Pendant les **vacances de février**, la bibliothèque sera **ouverte aux horaires habituels**.

MAIRIE

Secrétariat de Mairie ouvert

du lundi au samedi, de 8 h à 11 h 30.

DÉCHÈTERIE

04 72 08 92 75 – ZI Genay, après le château d'eau.

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Le samedi : 9h00 - 17h00 et **dimanche** : 9h00 - 12h00

Prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile.